

**Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de
concentration économique concernant la
prise du contrôle exclusif de la société « Italia Trasporto Aereo S.p.A. » par
la société « Deutsche Lufthansa Aktiengesellschaft »**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- L'acquéreur : « Deutsche Lufthansa Aktiengesellschaft » ;
- La cible : « Italia Trasporto Aereo S.p.A. »

Nature de l'opération

- Prise de contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Services de transport aérien régulier de passagers et services de transport aérien de fret.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 09 septembre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Deutsche Lufthansa Aktiengesellschaft » de la société « Italia Trasporto Aereo S.p.A. », à travers l'acquisition de 49% de son capital social et des droits de vote y afférents.

« Deutsche Lufthansa Aktiengesellschaft » est une société de droit allemand et cotée en bourse, dont le siège social est situé à Venloer Strasse 151-153, 50672 Cologne, Allemagne, immatriculée au registre du commerce du tribunal d'instance de Cologne sous le numéro HRB 2168, dont l'adresse professionnelle est Deutsche Lufthansa AG, Corporate Legal Affairs, Airportring, Lufthansa Aviation Center, FRA CJ, C3.1000, D-60546, Francfort-sur-le-Main, Allemagne. La société est à la fois une compagnie aérienne (Lufthansa Passenger Airlines) et la société mère du groupe Lufthansa, fournissant aux passagers des services de transport aérien, de transport aérien de fret et des services connexes. La société « Deutsche Lufthansa Aktiengesellschaft » exerce déjà un contrôle conjoint sur la société « Italia Trasporto Aereo S.p.A. » à la suite de l'acquisition d'une participation initiale de 41% autorisée par le Conseil de la concurrence en 2024 (Décision n° 69/D/2024).

« Italia Trasporto Aereo S.p.A. » est une société par actions de droit italien, dont le siège social est situé Via XX Settembre, 97, Rome, Italie, 00187, immatriculée à la Chambre de commerce de Rome sous le numéro RM-1622937, numéro fiscal italien et numéro d'immatriculation au registre des entreprises 15907661001, dont l'adresse professionnelle est Via Alberto Nasseti n° 2, 00054, Fiumicino. Opérant sous le nom commercial « ITA Airways », la société est principalement active dans la fourniture de services de transport aérien de passagers et exploite des vols réguliers et charters sur des liaisons domestiques, européennes et intercontinentales.

Fait à Rabat, le 28 août 2026